

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 23 septembre 2025, s'est réuni le Mardi 30 septembre 2025 à 18h00, à la Résidence autonomie Les 4 Vallées à Albertville, sous la présidence de François GAUDIN, Vice-Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Laurent	GRAZIANO
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Patrick	POUPELLOZ
Elisabeth	REY
Claudine	RODRIGUES
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO
Eliette	VIARD GAUDIN

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Yves BRECHE	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Eliette VIARD GAUDIN
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées - Convention de partenariat avec le Lycée professionnel Le Grand Arc à Albertville pour l'intervention d'élèves au sein de l'Accueil de jour Thérapeutique d'Albertville – Année scolaire 2025-2026

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Le Lycée professionnel Le Grand Arc à Albertville dispose d'une section Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) pour les classes de seconde, Première et de Terminale.

Afin de permettre aux élèves de concrétiser une activité d'animation au sein de l'Accueil de jour Thérapeutique d'Albertville, il convient de mettre en place une convention de partenariat entre les 2 établissements.

Les activités sont prévues les lundi, mardi, jeudi ou vendredi de chaque semaine scolaire de 14h30 à 17h30.

Ces activités se dérouleront sur l'année scolaire 2025-2026, à compter de septembre 2025, conformément au projet de convention joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat avec le Lycée Le Grand Arc à Albertville pour l'année scolaire 2025-2026 selon les modalités ci-dessus ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Pour le Président empêché
Le Vice-Président
François GAUDIN

